



REPUBLIQUE DU BENIN



Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

AMI N° 002/SRTB/DG/PRMP/SP-PRMP du 07/07/2026

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LA CONSTITUTION
DU REPERTOIRE DES PRESTATAIRES ET DIVERS FOURNISSEURS
AGREES DE LA SOCIETE DE RADIO ET DE TELEVISION DU BENIN (SRTB)
SA. AU TITRE DU 2^{ème} SEMESTRE DE L'ANNEE 2026.**

Juillet 2026



Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA

Avis à Manifestation d'Intérêt

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités prévues dans son Plan de Travail Annuel (PTA) 2026, la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA lance un avis à manifestation d'intérêt (AMI) pour la constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires agréés de travaux, de fournitures et matériels, de services et prestations diverses pour les Demandes de Cotation et Seuils de Dispense au titre du 2^{ème} semestre de l'année 2026.

Le présent avis vise à sélectionner les personnes physiques ou morales (Cabinets/Bureaux d'Études, Fournisseurs, Prestataires de services et de biens, Société, Établissements, Consultants individuels) qui ne sont pas frappées par les dispositions de l'article 62 de la loi n° 2020- 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et qui souhaitent nouer une relation de partenariat avec la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA dans les domaines suivants :

I- FOURNITURE DES BIENS

- Fournitures de bureau et consommables informatiques ;
- Mobiliers, Matériels de bureau et équipements techniques ;
- Matériels informatiques, de logiciels et accessoires ;
- Consommables électriques, techniques et d'infirmerie ;
- Pièces détachées et autres pièces de rechange de véhicules ;
- Produits pétroliers, produits d'entretien et d'hygiène.

II – PRESTATIONS DE SERVICE

- Gardiennage, surveillance et système de sécurité ;
- Entretien des bureaux, espaces verts et assimilés ;
- Maintenance des matériels et installations techniques ;
- Réalisation travaux de menuiserie, de vitreries et assimilés ;
- Service de vidange, de plomberie et autres ;
- Service d'accès internet, télécommunications et assimilés ;
- Maintenance des véhicules et groupes électrogènes ;

- Habillement, décoration et événementiels ;
- Maintenance de logiciels et diverses applications de gestion ;
- Restauration, service traiteur et hébergement ;
- Service de sérigraphie, de photocopie et assimilés ;
- Location de véhicules, de matériels et autres équipements ;
- Service d'assurance santé et d'assurance équipements.

III - TRAVAUX DE BTP

- Génie civil et tous autres travaux assimilés

IV – PRESTATIONS INTELLECTUELLES

- Architecture, ingénierie et contrôle techniques ;
- Prestations intellectuelles des services ;
- Prestations de productions d'œuvres artistiques ;
- Formations.

DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Le dossier de soumission présenté doit être composé des pièces ci-après :

a) Pour les personnes morales (établissements, sociétés et autres structures compétentes)

1. Une lettre de Manifestation d'Intérêt adressée à la Directrice Générale de la SRTB SA au titre de l'année 2026 précisant les domaines d'activité choisis (confer **I-Fournitures des biens, II-Prestations de services, III-Travaux de BTP et IV-Prestations intellectuelles**) ;
2. Une copie de l'attestation de régularité fiscale ;
3. Une copie de l'extrait du Registre de Commerce précisant les domaines d'activité ;
4. Une copie de l'attestation de non faillite ;
5. Une copie de l'attestation CNSS ;
6. Une copie de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
7. Une copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

b) Pour les personnes physiques

Lettre de Manifestation d'Intérêt qui précise le domaine pour lequel l'intérêt est manifesté, datée et signée de la personne qualifiée ;

1. Curriculum Vitae détaillé du Consultant avec photo ;
2. Copie de chaque diplôme universitaire obtenu ;
3. Note détaillée sur les expériences au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) de prestations intellectuelles pertinentes sur la rubrique objet de la Manifestation d'Intérêt avec les attestations de bonne exécution desdites prestations émises par les commanditaires.

La lettre de manifestation doit préciser obligatoirement le domaine pour lequel l'intérêt est manifesté.

L'intérêt peut être manifesté dans quatre (04) domaines d'activités.

Le dossier doit être contenu dans une enveloppe scellée avec la mention suivante : « **Demande d'agrément pour inscription dans le répertoire de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA au titre du deuxième semestre de l'année 2026.** »

Le dossier de manifestation d'intérêt rédigé en langue française et en un (01) exemplaire doit être déposé, **au lieu et heures de service ci-après :**

- Cotonou, Guichet de la Direction Commerciale et de la Communication de la SRTB SA dans la matinée de 08 h 00 mn à 12h 30 mn et dans la soirée de 14h 00mn à 17h 30mn, à compter du ... 08 - 07 - 2026.

Le dernier délai de dépôt, du dossier de manifestation d'intérêt, pour être pris en compte parmi les potentiels fournisseurs ou prestataires de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA, est fixé au ... 22 - 07 - 2026 à 17h 30 minutes. Tout dossier transmis après la date et heure ci-dessus indiquées ou incomplet, sera purement et simplement rejeté.

Cotonou, le 07 juillet 2026



Guy-Gaëtan M. TESSY

Personne Responsable des Marchés Publics